



Gouvernement du Canada
Ambassade du Canada

Government of Canada
Embassy of Canada

Envie de vivre et travailler au Canada ?



Edition 02/10





Le Canada, une terre d'accueil ...

Au cours des 10 dernières années, le Canada a accueilli en moyenne **220 778 nouveaux résidents permanents** par année. Le Canada met à profit et valorise les talents, l'expérience et toute l'énergie des immigrants, qu'il s'agisse de travailleurs qualifiés, de gens d'affaires, de réfugiés, de conjoints ou autres parents de citoyens ou de résidents canadiens, d'étudiants étrangers, de travailleurs temporaires ou autres.

Le bureau des visas de l'Ambassade du Canada à Paris a émis en 2008 plus de 11 854 visas de résident permanent et plus de 13 504 permis de travail temporaire, 6 021 permis d'études et 13 421 visas de résident temporaire.

Le Service de l'immigration étudie les demandes de résidence permanente des requérants provenant de **13 pays** : *Algérie, Andorre, Belgique, Espagne, France, Gibraltar, Libye, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Portugal, Suisse, Tunisie.*

Depuis quelques années, le **Service de l'immigration à Paris** participe à la promotion de l'immigration au Canada, en particulier vers les communautés francophones en situation minoritaire. Des **sessions d'information** ont lieu chaque semaine à Paris, avec une centaine de participants à chaque session. D'autres sessions sont organisées dans des grands centres urbains en France et en Belgique au cours de l'année.

www.amb-canada.fr/visas

Canada

Le FOREM : définition et offres de service pour le Canada

Le FOREM est le service public wallon de l'emploi et de la formation professionnelle. Il est l'instrument incontournable dans le paysage wallon qui s'emploie à répondre aux attentes de chacun des acteurs du marché du travail (particuliers et entreprises).

Pour atteindre cet objectif, Le FOREM se positionne comme le relais direct entre l'offre et la demande en proposant de nombreux services à ses clients. La scène internationale est aussi concernée par des services spécifiques comme les stages en entreprise à l'étranger ou des colloques informatifs sur des pays européens et non-européens. Le département des Relations Internationales soutient également les démarches de coopération et de promotion des opérateurs wallons à l'étranger (en Europe et au-delà).



L'offre de services des conseillers en mobilité internationale, pour le Canada propose :

1. Pour les demandeurs d'emploi et travailleurs :

- des informations et conseils aux candidats pour un parcours de mobilité pour une expatriation temporaire ou définitive, une recherche d'emploi dans le pays visé. Ce service est disponible à travers toute la Région Wallonne via les différents conseillers en mobilité.
- des outils à destination des candidats à la mobilité (disponibles en ligne sur le site www.leforem.be) : « mini-guide Canada » et « carnet de route de la mobilité internationale ». Ce dernier comporte des informations pratiques relatives à une expatriation.
- des événements (en collaboration avec l'Ambassade du Canada en France) liés à la mobilité vers le Canada : « Séance d'information sur le Canada » et « Destination Canada », tous deux proposant un accès aux différents conseils et informations, ainsi qu'une rencontre directe avec des représentants du pays.

2. Pour les employeurs :

- la diffusion d'offres d'emploi canadiennes sur le site Web www.leforem.be
- de l'aide dans le recrutement international via les conseillers en mobilité internationale.

L'offre de services proposée par l'équipe mobilité des Relations Internationales s'adresse à toute personne (demandeur d'emploi ou travailleur) souhaitant avoir une information sur les conditions de vie et de travail à l'étranger et y réaliser une expérience professionnelle.

Le FOREM se définit donc comme le dispositif nécessaire proposant des solutions adaptées aux besoins réels de tous les acteurs du marché du travail.

Plus d'infos : www.leforem.be/particuliers/etranger/travailler-et-se-former-a-l-etranger.html



ACTIRIS / BIJOB

Le Brussels International Jobcentre (BIJOB) est le service de placement et de recrutement international de l'Office régional bruxellois de l'emploi, ACTIRIS. La mission principale de BIJOB est de promouvoir la mobilité professionnelle internationale à partir de et vers Bruxelles.

BIJOB accompagne les Bruxellois dans leurs démarches pour trouver un emploi ou un stage à l'étranger, aussi bien en Europe qu'en dehors. BIJOB informe sur les opportunités d'emploi à l'étranger, les conditions de vie et de travail dans d'autres pays, les démarches à effectuer au niveau de la sécurité sociale, de l'administration...

Par ailleurs, BIJOB aide les employeurs (belges et étrangers) qui souhaitent étendre leur champ de recrutement au-delà des frontières nationales, en diffusant leur offre d'emploi sur le site de BIJOB (www.bijob.be) et sur celui d'ACTIRIS (www.actiris.be). BIJOB fournit également un appui dans la recherche de personnel, en effectuant une présélection efficace des candidats et en assurant un rôle d'intermédiaire entre les deux parties.

Depuis peu, BIJOB dispose de son propre site web : www.bijob.be. Vous pouvez bien sûr y consulter des offres d'emploi internationales, mais aussi vous informer sur les démarches à effectuer pour chercher efficacement un emploi à l'étranger. Vous trouverez aussi toute une série de sites internet utiles à votre recherche d'emploi à l'étranger ainsi que des renseignements concrets sur les conditions de vie et de travail dans de nombreux pays, dont le Canada. Il y a aussi un espace spécialement dédié aux jeunes, reprenant les possibilités de stages et de programmes d'échange aux niveaux européen et extra-européen.

Comment nous contacter ?

Brussels International Jobcentre

Boulevard Anspach, 69

1000 Bruxelles

Tél : +32.2.505.78.68

Fax : +32.2.505.14.22

www.actiris.be

www.bijob.be

bijob@actiris.be



L'impact du VDAB sur le marché de l'emploi

Le VDAB assure le rapprochement, sur le marché de l'emploi, des demandeurs d'emploi et des employeurs. Afin de mener à bien cette mission sociale essentielle, le VDAB offre gratuitement, à chaque demandeur d'emploi, et à chaque employeur, un service assez accessible et de qualité.

Le VDAB formule sa mission comme suit :

"En notre qualité de prestataire de services publics, nous souhaitons œuvrer, pour les demandeurs d'emploi, les employés et les employeurs à un marché de l'emploi transparent et dynamique en Flandre, et ce de manière directive et exécutive."

Service aux demandeurs d'emploi

Dès leur inscription, le VDAB stimule l'autonomie des demandeurs d'emploi en leur proposant toute une série d'outils d'autogestion comme le guide des formations, Mon VDAB et des instruments d'orientation professionnelle. Les demandeurs d'emploi qui ont besoin d'un encadrement plus intensif et personnalisé sont ensuite renvoyés vers l'action parcours.

Action parcours

Chaque demandeur d'emploi bénéficie, grâce à l'action parcours, d'un encadrement personnalisé. Le consultant définit, avec lui, une méthode de recherche d'emploi, et ce compte tenu des possibilités et des besoins du client.

Suivant leur formation et leur expérience, les demandeurs d'emploi franchissent plusieurs étapes dans leur recherche d'un travail.

Les étapes suivantes constituent toujours la base d'un parcours :

- Service de base : tels que l'inscription en tant que demandeur d'emploi, les informations sur les droits et les devoirs, l'établissement et l'adaptation du dossier personnel.
- Diagnostic et fixation du parcours : lors d'un ou de plusieurs entretiens, le consultant VDAB examine les possibilités et les attentes du demandeur d'emploi. Ensemble, ils préparent un plan d'action.
- Formation et encadrement relatif à la candidature : avec d'autres demandeurs d'emploi, les participants apprennent à rédiger une lettre de candidature et à mener un entretien d'embauche.
- Formation dans un centre : cette formation est axée sur de véritables situations de travail.
- Formation personnalisée : nous apprenons aux demandeurs d'emploi l'attitude qu'ils doivent adopter dans une situation de travail concrète.
- Formation et encadrement sur le lieu de travail : dans la mesure du possible, les formations sont associées à des stages.
- Encadrement et suivi du parcours : suivi et encadrement des démarches que le demandeur d'emploi entreprend.

e-VDAB

Depuis plusieurs années, le VDAB fournit des efforts importants en matière d'e-government. Le service fait partie du gratin des Public Employment Services (PES) en ce qui concerne l'emploi des technologies de l'information en Belgique et en Europe.

Service aux employeurs

Outre le service aux demandeurs d'emploi, le VDAB garantit également un service gratuit et universel à chaque employeur. Ce service englobe notamment l'introduction correcte des postes vacants et/ou un soutien dans ce cadre, la diffusion et la gestion des postes vacants via le site Web du VDAB, les job computers et éventuellement le télétexte de la VRT, la sélection et le recrutement de candidats et la fourniture d'informations sur des mesures d'encouragement à l'emploi.

Formations pour employés

La mission décrétales et le contrat de gestion du VDAB prévoient des tâches dans le domaine du développement des compétences, dont des formations professionnelles pour employés, qui sont organisées à la demande des entreprises elles-mêmes et sur l'initiative de l'employé individuel.

Pour le VDAB, les formations d'employés représentent non seulement un dérivé des formations pour demandeurs d'emploi, mais elles génèrent souvent aussi une application secondaire pour les demandeurs d'emploi. Elles représentent une valeur ajoutée importante pour la qualité de l'offre de formations et le savoir-faire et la motivation du personnel de formation. Il est, en fin de compte, un maillon indispensable dans la mise en réseau et la collaboration sectorielle au sein du VDAB.

Le succès de www.vdab.be

Sur le site Web du VDAB, la banque des postes vacants ('Trouvez un emploi') est de loin la partie la plus utilisée du site, suivie par le gestionnaire de dossier et le guide des formations ('Trouvez une formation').

Avec 'Mon VDAB', les demandeurs d'emploi disposent d'un espace virtuel où ils peuvent enregistrer, analyser et confronter leurs CV aux postes vacants et aux formations. Ils peuvent également envoyer et gérer leurs candidatures en ligne.

Les employeurs peuvent encoder et gérer leurs postes vacants. Ils peuvent également analyser et confronter leurs postes vacants avec les CV de la banque de CV.

Ligne service

La ligne service propose l'éventail des services du VDAB via un numéro de téléphone central gratuit : 0800 30 700 et via une adresse e-mail centrale : info@vdab.be. La ligne service est accessible chaque jour ouvrable de 8 heures à 20 heures.

EURES

Le VDAB est le partenaire du réseau de l'European Employment Services (EURES). Avec le soutien de la Commission européenne, les services publics de l'emploi de tous les états membres travaillent en collaboration à l'échange de postes vacants et d'informations sur le logement, le travail et les conditions de vie sur le marché européen de l'emploi. Via le site Web Mobility d'EURES, plus d'un million de postes vacants sont proposés dans des entreprises réparties dans l'Europe entière.

Les demandeurs d'emploi flamands peuvent indiquer dans leur dossier qu'ils veulent travailler dans d'autres pays européens. Pour trouver un emploi adapté à l'étranger, ils pourront faire appel au site Web du VDAB ou contacter leur consultant local. Les employeurs peuvent également mettre EURES à contribution s'ils ne trouvent pas de main-d'œuvre adéquate sur le marché de l'emploi flamand ou belge.

Provinces et territoires du Canada





Alberta

L'Alberta, la voie rapide vers une nouvelle vie à l'étranger.

L'Alberta présente des occasions à saisir pour tous. Ici, les individus comme les familles peuvent réaliser leurs rêves.

Pourquoi envisager une nouvelle vie en Alberta?

- Un ciel d'azur à perte de vue et des occasions de loisirs de calibre mondial
- Un mode de vie fabuleux et une économie robuste
- Un coût de la vie peu élevé en plus du taux d'imposition le moins élevé au Canada
- Un vaste éventail de possibilités de carrières pour les ouvriers qualifiés et les travailleurs spécialisés
- Des systèmes de santé et d'éducation reconnus mondialement pour leur excellence

Site du gouvernement
www.alberta.ca

Immigration
www.AlbertaCanada.com/immigration

Programme des candidats de l'Alberta
<http://www.AlbertaCanada.com/ainp>

Tourisme
www1.travelalberta.com/fr-ca
www.travelalberta.com

Éducation
www.albertacanada.com/immigration/living/education.html

Travail
www.AlbertaCanada.com/immigration/working

Emploi
www.alis.gov.ab.ca/jobs

Assurance-maladie
www.health.gov.ab.ca



Colombie-Britannique

Hôte des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. Porte du Canada sur le Pacifique. Située dans un environnement naturel spectaculaire.

La Colombie-Britannique est une destination de choix incomparable pour le tourisme, le travail, l'éducation et les débouchés. Environ 5000 des entreprises gérées par des francophones sont consacrées à l'industrie du tourisme. Bien d'autres domaines d'activités sont en demande : l'éducation, les technologies de l'information, l'industrie cinématographique, l'aéronautique, etc.

Site du gouvernement
www.gov.bc.ca

Immigration
www.welcomebc.ca

Programme des candidats
www.pnp.gov.bc.ca

Tourisme
www.hellobc.ca
www.tourisme-cb.com

Éducation
www.csf.bc.ca
www.learnlivebc.ca

Travail
www.labour.gov.bc.ca/esb/facshts/translations/french/

Emploi
www.workbc.ca/looking_for_work/index.htm
www.vancouver2010.com/fr/Participation/JobOpportunities
www.makeafuture.ca/fr/workliveplaybc.ca

Assurance-maladie
www.health.gov.bc.ca/insurance/bcresidents.html



Île-du-Prince-Édouard

L'Île-du-Prince-Édouard est la plus petite province du Canada tant en superficie que par le nombre de ses habitants. On l'appelle communément : « l'Île »! C'est un endroit idéal pour élever une famille, faire des affaires ou se régénérer l'esprit. Les arts, la culture et le patrimoine reflètent fidèlement les particularités des insulaires et leur mode de vie.

Site du gouvernement

www.gov.pe.ca

Immigration

www.gov.pe.ca/immigration

Tourisme

www.tourismpei.com

Éducation

www.gov.pe.ca/infopei/index.php3?number=492&lang=F

Travail

www.gov.pe.ca/index.php3?number=81116&lang=F

Emploi

www.gov.pe.ca/jobspei

Assurance-maladie

www.gov.pe.ca/health/



Manitoba

Le Manitoba est fier de son patrimoine multiculturel et désire accueillir dans ses collectivités des nouveaux arrivants qualifiés de partout dans le monde. De l'air pur, un milieu accueillant et une qualité de vie exceptionnelle. Une économie diversifiée qui se caractérise par un taux de chômage peu élevé (4.3%) et une croissance constante.

Site du gouvernement

www.gov.mb.ca

Immigration

www.immigraumanitoba.com

Tourisme

www.travelmanitoba.com/fr/index.fr.html

Éducation

www.edu.gov.mb.ca/indexfr.html

Travail

www.gov.mb.ca/findingwork/index.fr.html

Emploi

www.gov.mb.ca/employment/

Assurance-maladie

www.gov.mb.ca/health/pharmacare/index.fr.html



Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue du Canada. Ici, vous pouvez vivre, travailler et apprendre en Français tout en améliorant votre anglais !

L'économie est stable et très diversifiée, offrant de nombreuses opportunités d'affaires et d'emploi.

Le coût de la vie est l'un des plus faibles du Canada, ce qui permet un réel équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Le Nouveau-Brunswick met tout en œuvre pour offrir un soutien personnalisé à ses nouveaux arrivants.

Le principal atout du Nouveau-Brunswick : des habitants chaleureux et accueillants, des villes dynamiques où il fait bon vivre en toute sécurité, une nature omniprésente, bref, une qualité de vie incomparable !

Site du gouvernement

www.gnb.ca

Immigration

www.gnb.ca/immigration

Secrétariat de la croissance démographique

www.gnb.ca/3100/index-f.asp

- Travailler
- Vivre
- Éducation
- Entreprise

Tourisme

www.tourismnewbrunswick.ca

Emploi

www.labourmarketinformation.ca

Assurance-maladie

www.gnb.ca/0051/0394/index-f.asp



Nouvelle-Écosse

La Nouvelle-Écosse, c'est l'équilibre entre l'histoire, le patrimoine, la culture, les loisirs et le plaisir. Peu importe où vous êtes dans la province, vous n'êtes jamais à plus de trente minutes de route de l'océan. La Nouvelle-Écosse a de quoi plaire à tout le monde : paysages spectaculaires, établissements d'enseignement de renommée internationale, environnement culturel dynamique, et enfin, un environnement commercial très concurrentiel.

Site du gouvernement

www.gov.ns.ca

Immigration

www.novascotiaimmigration.com

Vivre et Travailler

www.vienouvelle-ecosse.ca

Éducation

<http://ednet.ns.ca>

Tourisme

<http://nouvelle-ecosse.com/fr/home/default.aspx>

Emploi

www.gov.ns.ca/snsmr/lifeevents/e/job/default.asp

Assurance-maladie

www.gov.ns.ca/health/msi/



Nunavut

Le Nunavut connaît présentement une période de prospérité et d'essor économique. C'est un territoire où les communautés sont autonomes et dynamiques, à l'image des valeurs culturelles et de société inuit et reconnaissant un droit de participation égal à tous les Nunavummiut.

Site du gouvernement

www.gov.nu.ca

Tourisme

www.nunavuttourism.com

Éducation

www.gov.nu.ca/education/fr/index.htm

Travail

www.northwin.ca

Emploi

www.gov.nu.ca/hr/site/french/index.htm

Assurance-maladie

<http://www.gov.nu.ca/health/>



Ontario

Les groupes ethniques et linguistiques qui composent l'Ontario contribuent à sa vie culturelle et à son dynamisme. On trouve ici des gens qui parlent l'une ou l'autre des 50 langues les plus courantes dans le monde. La population ontarienne est encore plus diversifiée que celle du Canada et la capitale, Toronto, abrite plus de cultures différentes que toute autre ville du pays.

Site du gouvernement

www.gov.on.ca

Immigration

www.investinontario.com/bi

www.ontarioimmigration.ca

Tourisme

www.tourism.gov.on.ca

Éducation

www.edu.gov.on.ca

Emploi

www.gojobs.gov.on.ca

www.Ontariojobsincanada.com

www.etablissement.org

Assurance-maladie :

www.health.gov.on.ca/french/publicf/programf/ohipf/ohip_mnf.html



Québec

Sa forte personnalité tient au caractère majoritairement francophone et au riche métissage culturel de sa population. C'est la plus vaste des provinces canadiennes et aussi la seule à utiliser le français comme première langue. En matière d'importation et d'exportation, le Québec figure parmi les 20 premières puissances mondiales.

Site du gouvernement

www.gouv.qc.ca

Immigration

www.immigration.quebec.fr

Tourisme

www.bonjourquebec.com

Éducation

www.mels.gouv.qc.ca

www.crepuq.qc.ca

www.cfqcu.org

Travail

www.cnt.gouv.qc.ca

Emploi

www.emploiquebec.net

www.ampeciti.ca

www.anaem.ca

Les ordres professionnels

www.opq.gouv.qc.ca

Assurance-maladie

www.ramq.gouv.qc.ca



Saskatchewan

Le multiculturalisme qui parsème autant les régions rurales qu'urbaines et la chaleur des gens de la Saskatchewan en font un endroit où il est possible d'envisager un avenir prometteur. 20,000 personnes ont comme langue maternelle le français et l'utilisent régulièrement. La qualité de vie est assurée, entre autres, par des systèmes d'éducation et de santé publiques gratuits ainsi que par un environnement sain.

Site du gouvernement

www.gov.sk.ca

Immigration

www.gov.sk.ca/move-to-saskatchewan

www.immigrationsaskatchewan.org

Tourisme

www.sasktourism.com

Éducation

www.cefsk.ca

Travail

www.sasknetwork.ca

Emploi

www.quichetemplois.qc.ca

Assurance-maladie

www.health.gov.sk.ca



Terre-Neuve-et-Labrador

À Terre-Neuve-et-Labrador, le patrimoine et les commodités cohabitent. Cette province est dotée d'un système de santé et d'éducation d'une grande qualité et offre un niveau de vie enviable. Les habitants sont fiers de leur réputation internationale de gens amicaux et hospitaliers. Le taux de criminalité est le plus bas au Canada et parmi les plus bas en Amérique du Nord.

Site du gouvernement

www.gov.nl.ca

Immigration

www.nlpnp.ca

www.nlimmigration.ca

Tourisme

www.newfoundlandandlabrador.com

Éducation

www.ed.gov.nl.ca/edu/

Travail

www.hrle.gov.nl.ca/hrle

Emploi

www.lmiworks.nl.ca

Assurance-maladie :

www.health.gov.nl.ca/health/



Territoires-du-Nord-Ouest

L'économie ténosie connaît une croissance fulgurante depuis les dernières années. Malgré, le ralentissement économique mondial, le taux de croissance économique des Territoires-du-Nord-Ouest se situent au-delà de la moyenne nationale. Ceci est notamment dû à l'exploitation minière et la prospection gazière et pétrolière qui propulsent les investissements et les niveaux d'emplois. C'est ce qui explique l'accroissement de la population ténosie depuis les dernières années.

Site du gouvernement

www.gov.nt.ca

Immigration

www.ece.gov.nt.ca

Tourisme

www.tourismetno.com

Éducation

www.ece.gov.nt.ca

<http://www.csftno.com>

Travail

<http://cdetno.com>

www.jobsnorth.com

Emploi

<http://cdetno.com>

www.hr.gov.nt.ca/employment/

Assurance-maladie :

www.hlthss.gov.nt.ca

Pour un service en français au Gouvernement des TNO :

www.servicestno.ca/index.html



Yukon

Traditionnellement appelé 'la terre de minuit', ce vaste territoire aux frontières de l'Arctique compte plus d'un millier de francophones. Cette communauté est très dynamique et diversifiée avec neuf francophones sur dix nés hors du territoire. La communauté francophone puise ainsi à même une diversité de racines, ce qui n'est pas sans effet sur l'appartenance et l'identité.

Site du gouvernement

www.gov.yk.ca

Immigration

www.immigration.gov.yk.ca

Association franco-yukonnaise

www.afy.yk.ca

Services aux nouveaux arrivants Carrefour d'immigration Crossroad

www.cicy-yukon.ca

Tourisme

<http://tourismeyukon.ca/>

<http://travelyukon.com/fr/>

Éducation

www.education.gov.yk.ca

www.yuwin.ca

Travail

www.yuwin.ca

Emploi

www.direction-yukon.ca

www.yuwin.ca

Assurance-maladie

www.hss.gov.yk.ca/fr



La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) est le porte-parole principal des collectivités de langue française vivant dans neuf provinces et trois territoires. Chef de file du réseau de concertation des communautés francophones et acadiennes, la FCFA regroupe actuellement 22 membres, soit 12 associations francophones porte-parole provinciales et territoriales et 10 organismes nationaux représentant divers secteurs d'activités et clientèles.

Le saviez-vous ?

De nos jours, la francophonie du Canada, forte de plus de 9 millions d'individus, dépasse les foyers d'origine en Acadie et au Québec et constitue une mosaïque aux milles accents répartie d'est en ouest, qui s'enrichit au contact de la diversité qu'amènent les nouveaux arrivants. Selon le recensement de 2006, on retrouve **plus de deux millions et demi de personnes qui parlent le français à l'extérieur du Québec**. Les organismes et les institutions de la francophonie agissent dans les secteurs comme l'alphabétisation, la culture, la justice, les médias, la vie communautaire, le développement économique, la santé, les aînés, la jeunesse, les femmes, la petite enfance. Cette francophonie dynamique et diversifiée s'est donné un Plan stratégique communautaire à mettre en œuvre d'ici 2017 et elle permet au Canada d'être un joueur de premier plan au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Par son action, la FCFA vise à :

- **Promouvoir** la vitalité des communautés francophones et acadiennes, tant au niveau national que sur la scène internationale
- **Appuyer** la promotion de la dualité linguistique d'un bout à l'autre du pays
- **Défendre** les droits des Canadiens et des Canadiennes de langue française vivant en situation minoritaire et resserrer les liens entre ces derniers et les autres composantes de la société canadienne.
- **Soutenir** ses membres dans l'accomplissement de leur mandat, pour le bénéfice de tous les francophones vivant en milieu minoritaire
- **Faciliter** la concertation des organismes et des institutions de la francophonie.

www.fcfa.ca



*Le Réseau national de
développement économique francophone*

Qui sommes-nous ?

En tant que maître d'œuvre du développement économique des communautés francophones et acadiennes, le Réseau du RDÉE Canada contribue activement à l'essor de l'économie canadienne. Il est le seul Réseau national de développement économique francophone au Canada.

Ce Réseau de développement économique et d'employabilité travaille de concert avec des organismes provinciaux et territoriaux (12 RDÉE à travers le pays) pour appuyer l'épanouissement et le développement des communautés francophones en situation minoritaire, et ce, depuis plus de 12 ans.

Dans la dernière année, l'ensemble du Réseau a développé plus de 70 initiatives en immigration économique qui visent principalement le recrutement ainsi que l'intégration économique et la rétention des immigrants.

Vous êtes qualifié dans un domaine particulier et aimeriez venir travailler au Canada? Ou bien même vous lancer en affaires? Nous vous invitons à consulter l'organisme à vocation économique de la province ou territoire qui vous intéresse afin de voir de quelle façon notre Réseau peut vous aider. Joignez-vous aux nombreuses entreprises canadiennes francophones et travaillez en français!

Pour de plus amples informations, visitez le www.rdee.ca

Information sur l'immigration temporaire et permanente au Canada

- **Permis d'études**
- **Permis de travail temporaire**
- **Expérience Internationale Canada :
Programme Vacances-travail Canada-Belgique**
- **Résidence permanente**
- **Gens d'affaires**
- **Créer son entreprise au Canada**

PERMIS D'ÉTUDES

Toute personne qui souhaite **étudier** pour une période de **plus de 6 mois** dans un établissement d'enseignement au Canada, **de l'école primaire à l'université**, doit obtenir un **permis d'études** avant de partir.

Il est nécessaire, au préalable, d'avoir été accepté dans un établissement d'enseignement au Canada.

- L'étudiant qui souhaite suivre un cours ou un programme d'études d'une **durée maximale de 6 mois**, quel que soit le sujet de ses études, peut étudier au Canada **sans permis d'études**.

Un permis d'études doit obligatoirement être délivré pour les **enfants mineurs**, peu importe la durée des études. S'ils accompagnent leurs parents qui ont obtenu un permis de travail temporaire ou un permis d'études au Canada, aucune lettre d'admission d'une école n'est requise.

Il existe plusieurs **possibilités de travail en tant qu'étudiant étranger** au Canada (travail sur le campus, travail hors-campus, travail post-diplôme, travail pour conjoint accompagnant, etc.).

Pour plus d'information :

www.amb-canada.fr/visas - rubrique « Étudier au Canada »

www.cic.gc.ca

PERMIS DE TRAVAIL TEMPORAIRE

Tous les ans, plus de 90 000 étrangers viennent travailler temporairement au Canada dans le but d'assister des employeurs à combler une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Citoyenneté et Immigration Canada et Service Canada s'assurent que l'arrivée de ces travailleurs contribuera à la croissance économique du Canada et créera des occasions d'emploi pour les Canadiens.

Le Canada a établi des programmes de mobilité avec une vingtaine de pays pour faciliter l'obtention de permis de travail pour les jeunes. Pour connaître tous les programmes de mobilité avec le Canada, veuillez consulter le site suivant :

www.international.gc.ca/experience

En dehors des programmes de mobilité, même s'il s'agit d'un stage non-rémunéré, l'employeur au Canada doit contacter Service Canada pour demander un Avis sur le Marché du Travail (AMT), c'est-à-dire l'autorisation de recruter un employé qui n'est pas citoyen ou résident du Canada. Toutefois, certains types d'emplois ne sont pas concernés par cette étape. Pour vérifier si c'est le cas pour vous, veuillez consulter :

www.cic.gc.ca/francais/travailler/index.html ou www.amb-canada.fr/visas

Lorsqu'un Avis sur le Marché du Travail (AMT) est requis, l'employeur canadien devra démontrer :

- que les salaires offerts sont conformes aux conditions correspondant actuellement au type d'emploi visé dans la région ;
- que les conditions de travail sont conformes aux normes du travail provinciales actuelles ;
- qu'il a déployé des efforts pour recruter ou former des Canadiens ou des résidents permanents canadiens disposés et disponibles au travail **ou** que l'embauche du travailleur étranger peut constituer un avantage pour le marché du travail canadien (création de nouveaux emplois, transfert de compétences et de connaissances, etc.)

Une fois l'AMT obtenu, le travailleur étranger doit ensuite demander un permis de travail temporaire auprès d'un bureau canadien des visas à l'étranger.

- Les époux, épouses et conjoints de fait des détenteurs de permis de travail temporaire peuvent également obtenir un permis de travail sous certaines conditions.

Pour plus d'information :

www.amb-canada.fr/visas - rubrique « Travailler au Canada »

www.cic.gc.ca

Expérience Internationale Canada

Programme Vacances-travail Canada – Belgique

Vous êtes Belge ?

Vous avez entre 18 et 30 ans ?

Vous souhaitez explorer de nouveaux horizons ?

Depuis le 1er janvier 2007, un accord entre le Canada et la Belgique relatif à la mobilité des jeunes est en vigueur. Cet accord met en place le **Programme Vacances-travail (PVT)**. Il offre la possibilité à 840 jeunes entre 18 et 30 ans (420 Belges et 420 Canadiens) de passer des vacances dans l'autre pays et d'en apprécier la culture et la société, y compris à travers le travail afin de financer le séjour.

Le Programme Vacances-travail (PVT) est destiné aux jeunes Belges, âgés entre 18 et 30 ans souhaitant effectuer un séjour de découverte touristique et culturelle, tout en étant autorisés à travailler. La période de séjour maximale autorisée est de 12 mois.

Conditions :

- être âgé de 18 à 30 ans à la date du dépôt de la demande;
- avoir la nationalité belge et être domicilié en Belgique au moment du dépôt de la demande;
- être titulaire d'un passeport belge valide pour la durée du séjour;
- ne pas avoir bénéficié du PVT précédemment;
- disposer d'un minimum de ressources financières (700 euros par mois) pour les trois (3) premiers mois du séjour;
- souscrire à une assurance couvrant l'ensemble des risques, et les soins de santé, y compris l'hospitalisation et le rapatriement, valide pour la durée du séjour autorisée (il est conseillé d'attendre l'acceptation de votre dossier par l'Ambassade avant de signer un contrat d'assurances);
- payer les frais de participation de 150\$CAN.

Information et formulaires de demande :

www.vacances-travail.ca



RÉSIDENCE PERMANENTE

Catégorie économique

Dans un premier temps, nous vous invitons à déterminer la province ou le territoire dans lequel vous souhaitez vous établir. Les sites suivants vous donneront une vue d'ensemble sur la vie et le travail au Canada, des renseignements sur les exigences propres à votre métier ou profession, l'évaluation et la reconnaissance de vos diplômes, ainsi que des informations sur les différentes régions et communautés canadiennes :

- www.serendreaucanada.gc.ca
- www.competences.gc.ca
- www.immigrecanadafrancophone.ca
- www.fcfa.ca

Si vous prévoyez un voyage de découverte et de prospection, vous trouverez des renseignements utiles sur le site de la Commission canadienne du tourisme :

www.canada.travel/france

Si votre choix s'arrête sur la province du Québec, vous devez d'abord être sélectionné(e) par les autorités de l'immigration du Québec en vue d'obtenir un **Certificat de Sélection du Québec (CSQ)** selon leurs critères de sélection.

- Pour tout renseignement sur les critères, les démarches, les frais, les délais de traitement : www.immq.gouv.qc.ca

Une fois le CSQ obtenu, vous devez soumettre une demande de visa de résident permanent à notre bureau pour les vérifications médicales, sécuritaires et pour l'émission du visa. Nos délais de traitement pour les *Travailleurs qualifiés Québec* sont de 6 à 9 mois. La trousse de demande est disponible sur : www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/qualifie.asp

Si vous souhaitez vous établir dans l'une des 9 autres provinces ou l'un des 3 territoires du Canada, trois options s'offrent à vous quant à la sélection de votre demande :

A. Sélection dans le cadre du **Programme des Candidats des Provinces** :

La plupart des provinces et territoires canadiens ont conclu un accord avec le gouvernement du Canada, leur permettant de jouer un rôle direct dans la sélection d'un certain nombre d'immigrants souhaitant s'établir sur leur territoire pour répondre à leurs besoins.

- Pour tout renseignement sur les critères, les démarches, les frais, les délais de traitement : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/provinces/index.asp

Si vous répondez aux critères de sélection du programme des candidats de la province ou du territoire où vous souhaitez vous établir, un **certificat de nomination** sera émis à votre nom. Vous devez ensuite soumettre votre demande de visa de résident permanent à notre bureau pour les vérifications médicales, sécuritaires et pour l'émission du visa. Nos délais de traitement pour les *Candidats des provinces* sont de 5 à 9 mois. La trousse de demande est disponible sur : www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/qualifie.asp

À noter : Les candidats de cette catégorie qui doivent commencer un emploi rapidement peuvent soumettre une demande de permis de travail temporaire en même temps que la demande d'immigration. Nos délais de traitement pour le permis de travail sont de 3 semaines.

B. Sélection dans la catégorie des *Travailleurs qualifiés (fédéral)* :

Une demande dans la catégorie des *Travailleurs qualifiés (fédéral)* fera l'objet d'un examen en trois étapes.

1. Votre demande est recevable si :

- Vous possédez une offre d'emploi réservé (offre d'emploi permanent d'un employeur canadien) ; **OU**
- Vous êtes un étranger admis légalement au Canada depuis une année à titre de travailleur étranger temporaire ou d'étudiant étranger ; **OU**
- Vous êtes un travailleur qualifié qui possède au moins une année d'expérience dans une ou plusieurs professions de la liste ci-après.

2. Si votre demande est recevable, vous devez également satisfaire aux exigences minimales pour être reconnu comme travailleur qualifié :

- Vous avez au moins un an d'expérience professionnelle continue rémunérée à temps plein ou vous avez acquis une expérience équivalente en occupant un emploi à temps partiel de façon continue ; **ET**
- Votre expérience de travail est comprise dans la catégorie de genre de compétence 0 (postes de gestion) ou de niveau de compétence A (emplois professionnels) ou B (emplois techniques et spécialisés) de la liste de la Classification nationale des professions du Canada ; **ET**
- Vous avez obtenu cette expérience au cours des dix dernières années.

3. Si vous satisfaites à ces exigences, votre demande d'immigration au Canada à titre de travailleur qualifié sera évaluée en fonction de six facteurs de sélection (âge, éducation, expérience professionnelle, connaissance de l'anglais et du français, emploi réservé, adaptabilité) et d'un système de points. Vous devez obtenir 67 points sur 100 pour être sélectionné.

- Pour vous aider, vous pouvez utiliser l'outil d'admissibilité qui vous indiquera si votre demande est recevable :
<http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/qualifie/outil/index.asp>
- Vous pouvez également accéder à un test d'auto-évaluation en ligne qui vous aidera à déterminer si vous pouvez être accepté à titre de travailleur qualifié :
www.cic.gc.ca/francais/immigrer/qualifie/evaluer/index.asp

À savoir :

- Vous devez justifier de fonds pour votre établissement (10 000 \$ CAD pour le requérant principal + 2 000 \$ CAD par personne à charge), à moins d'avoir une offre d'emploi réservé.

Une fois la sélection faite, nos services procèdent aux vérifications médicales et sécuritaires et à l'émission du visa. Les délais de traitement sont de 6 à 9 mois à partir de la date de réception de la documentation complète à nos bureaux. Pour savoir où soumettre votre demande et vous procurer la trousse de demande, vous pouvez consulter le site suivant : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/qualifie/demande-comment.asp

C. Sélection dans la *Catégorie de l'expérience canadienne* :

La catégorie de l'expérience canadienne concerne certains travailleurs étrangers temporaires ou étudiants étrangers ayant obtenu un diplôme canadien. La demande dans cette catégorie peut être soumise pour toute résidence permanente à l'extérieur de la province du Québec.

Vous devez être un travailleur temporaire possédant au moins deux années d'expérience professionnelle au Canada à temps plein dans une profession qualifiée **ou** un étudiant ayant obtenu un diplôme canadien et possédant au moins une année d'expérience de travail à temps plein dans une profession qualifiée. Vous devez présenter votre demande pendant que vous travaillez au Canada ou dans l'année suivant la fin de votre emploi au Canada.

- Pour toute information, vous pouvez consulter le lien suivant : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/cec/index.asp

Même si l'obtention de la résidence permanente au Canada dans les catégories mentionnées ci-dessus vous permet, une fois sur place, de travailler à votre propre compte ou commencer votre propre entreprise, il existe aussi des catégories spécifiques pour les **gens d'affaires** dans les programmes des différentes provinces et territoires ainsi qu'au niveau fédéral.

Des renseignements sur le programme fédéral d'immigration des gens d'affaires sont disponibles ci-après et sur : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/affaires/index.asp

Pour tout renseignement sur la catégorie du regroupement familial, vous pouvez consulter le lien suivant : <http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/parrainer/index.asp>.

LISTE DES PROFESSIONS DÉSIGNÉES Travailleurs qualifiés (fédéral)

Pour que votre demande soit recevable, vous devez :

- avoir une offre d'emploi réservé; **OU**
- être un étranger admis légalement au Canada depuis une année à titre de travailleur étranger temporaire ou d'étudiant étranger; **OU**
- être un travailleur qualifié qui possède au moins une année d'expérience dans une ou plusieurs des professions suivantes :

0111 directeurs financiers;
0213 gestionnaires de systèmes informatiques;
0311 directeurs des soins de santé;
0631 directeurs de la restauration et des services alimentaires;
0632 directeurs de services d'hébergement;
0711 directeurs de la construction;
1111 vérificateurs et comptables;
2113 géologues, géochimistes et géophysiciens;
2143 ingénieurs miniers;
2144 ingénieurs géologues;
2145 ingénieurs de l'extraction et du raffinage du pétrole;
3111 médecins spécialistes;
3112 omnipraticiens et médecins en médecine familiale;
3141 audiologistes et orthophonistes;
3143 ergothérapeutes;
3142 physiothérapeutes;
3151 infirmiers en chef et superviseurs;
3152 infirmiers autorisés;
3215 technologues en radiation médicale;
3233 infirmiers auxiliaires;
4121 professeurs d'université;
4131 enseignants au niveau collégial et autres instructeurs de programmes de perfectionnement;
6241 chefs;
6242 cuisiniers;
7213 entrepreneurs et contremaîtres en tuyauterie;
7215 entrepreneurs et contremaîtres en charpenterie;
7217 entrepreneurs et contremaîtres des équipes de construction lourde;
7241 électriciens (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques);
7242 électriciens industriels;
7251 plombiers;
7252 tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs;
7265 soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser;
7312 mécaniciens d'équipement lourd;
7371 grutiers;
7372 foreurs et dynamiteurs de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction ;
8221 surveillants de l'exploitation des mines et des carrières;
8222 surveillants du forage et des services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz;
9212 surveillants dans le raffinage du pétrole, le traitement du gaz et des produits chimiques et les services d'utilité publique.

Remarque : Les professions ci-dessus sont toutes de la catégorie de genre de compétence O (postes de gestion) ou de niveau de compétence A (emplois professionnels) ou B (emplois techniques et spécialisés) de la liste de la *Classification nationale des professions du Canada*.

GENS D'AFFAIRES (FÉDÉRAL)

Investisseurs, Entrepreneurs et Travailleurs autonomes

En plus des programmes décrits ci-dessous, les différents programmes des Candidats des provinces peuvent comporter un volet « gens d'affaires ». Pour plus d'information, veuillez consulter : <http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/provinces/index.asp>.

Pour tout renseignement sur le programme d'immigration des gens d'affaires du Québec, veuillez consulter : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca.

Tout résident permanent du Canada peut, une fois sur place, travailler à son propre compte ou commencer sa propre entreprise, peu importe la catégorie dans laquelle il a été sélectionné.

Le Programme fédéral d'immigration des gens d'affaires a pour objet d'attirer au Canada des immigrants qui sont des gens d'affaires d'expérience afin qu'ils participent au développement d'une économie canadienne forte et prospère.

Le Canada compte trois catégories de gens d'affaires immigrants :

- investisseurs
- entrepreneurs
- travailleurs autonomes

Investisseurs

Le Programme d'immigration des investisseurs a pour objet d'encourager les gens d'affaires expérimentés à investir 400 000 \$ CAD dans l'économie canadienne. En tant qu'investisseur, vous devez :

- démontrer que vous avez de l'expérience en affaires ;
- détenir un avoir net d'au moins de 800 000\$ CAD obtenu légalement ;
- faire un investissement de 400 000\$ CAD.

Cet investissement est administré par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et est totalement garanti par les provinces canadiennes qui l'utilisent pour créer des emplois et développer leur économie.

CIC vous remettra votre investissement de 400 000\$ CAD, sans intérêts, après environ cinq ans et deux mois.

Entrepreneurs

Le Programme d'immigration des entrepreneurs a pour objet d'attirer des gens d'affaires expérimentés qui deviendront propriétaires ou gérants actifs d'une entreprise canadienne qui contribue au développement de l'économie et à la création d'emplois. En tant qu'entrepreneur, vous devez :

- démontrer que vous avez de l'expérience en affaires ;
- détenir un avoir net d'au moins 300 000\$ CAD obtenus légalement ;
- respecter les conditions imposées aux entrepreneurs après leur arrivée au Canada.

Travailleurs autonomes

Le Programme d'immigration des travailleurs autonomes cherche à attirer des immigrants qui ont l'intention et la capacité de se créer un emploi au Canada. Les travailleurs autonomes doivent répondre à l'un des critères suivants :

- posséder une expérience pertinente qui leur permettra de contribuer de manière importante à la vie culturelle ou sportive du Canada ; ou
- posséder une expérience en gestion agricole, avoir l'intention et la capacité d'acheter et d'exploiter une ferme au Canada.

Pour en savoir plus : www.cic.gc.ca/francais/immigrer/affaires/index.asp



CRÉER SON ENTREPRISE AU CANADA

GÉNÉRALITÉS POUR CRÉER UNE ENTREPRISE AU CANADA

Introduction :

- › Vous trouverez ci-dessous un descriptif bref et succinct des points importants à connaître pour un créateur d'entreprise au Canada.
- › Il est conseillé de demander à un avocat canadien de créer les statuts de votre entreprise.
- › Il est possible pour un ressortissant étranger d'incorporer (de créer) une entreprise (une compagnie) selon le droit fédéral ou les lois sur les compagnies commerciales d'une des 10 provinces canadiennes.
- › Les statuts d'une entreprise commerciale ou industrielle au Canada se rapprochent des statuts d'une SAS en France et des statuts en vigueur en Belgique.

I/ Compagnies constituées en vertu des lois des provinces :

- › **Délai de création** : une semaine à compter du dépôt des documents constitutifs.
- › **Coût** : (montant donné à titre d'information) 2 000\$ à 2 500\$ CAD (hors Taxes) pour une incorporation simple (**soit sans pacte ou "Convention" d'actionnaires**) incluant les honoraires de l'avocat et les droits de timbres fiscaux pour l'enregistrement des statuts.
- › **Type de société commerciale ou industrielle** : L'acronyme « Inc. » ou « Ltd. » ou « Ltée. » doit être intégré à la dénomination sociale.
- › **Activité principale exercée par l'entreprise** : pas d'obligation d'activité à soumettre et à laquelle se limiter. Un descriptif général de votre activité est suffisant et non limitatif.
- › **Capital social minimum** : 1\$ CAD.
- › **Responsabilité des associés** : limitée au capital détenu.
- › **Nombre d'associé minimum** : 1 personne (qui peut détenir tous les rôles au sein de la société).
- › **Conseil d'administration** : Il est obligatoire et peut être composé d'un seul administrateur.
- › **Les membres du conseil d'administration** : de manière générale n'ont pas besoin d'être actionnaires.
- › **Présence canadienne au Conseil d'Administration** : voir ci-dessous.
- › **Domiciliation** : Une société peut être domiciliée auprès d'un cabinet d'avocats ou au domicile personnel d'un actionnaire.

II/ Sociétés par actions de droit fédéral et présence canadienne au conseil d'administration :

- Comme indiqué ci-dessus, une société peut être domiciliée auprès d'un cabinet d'avocats ou au domicile personnel d'un actionnaire. Cependant, il y a **obligation qu'au moins 25% des membres du Conseil d'administration soient des résidents fiscaux canadiens.**

III/ Sociétés par actions de droit provincial et présence canadienne au conseil d'administration :

- Dans certaines provinces, au moins 25% des administrateurs doivent avoir leur résidence fiscale au Canada, notamment en Alberta, au Manitoba, en Ontario, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador.
- Dans d'autres provinces, ainsi que dans les territoires, cette obligation n'existe pas, notamment dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, du Québec, ainsi que dans les trois territoires : le Nunavut, les Territoires-du-Nord-Ouest et le Yukon.

*Administrateurs = Directors en anglais

Pour en savoir plus :

<http://investirauCanada.gc.ca/fra/etablir-entreprise.aspx>

Service des Investissements,
Ambassade du Canada en France
france-td@international.gc.ca

Liens utiles

Ambassade du Canada en France
Embassy of Canada in France
www.amb-canada.fr

Ambassade du Canada en Belgique et au Luxembourg
Embassy of Canada to Belgium and Luxembourg
www.ambassade-canada.be

Citoyenneté et Immigration Canada
Citizenship and Immigration Canada
www.cic.gc.ca
www.cic.gc.ca/francais/nouveaux/francophone/index.asp

Gouvernement du Canada
Government of Canada
www.gc.ca

Bureau d'immigration du Québec
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

Programmes internationaux pour les jeunes
International Youth Programs
www.international.gc.ca/iyp-pij

Mobilité jeunesse Canada-France
Youth mobility Canada-France
www.amb-canada.fr/jeunesse

Programme Vacances-travail Canada-Belgique
Working Holiday Program Canada-Belgium
www.vacances-travail.ca
www.werkvakanties.ca

Se rendre au Canada
Going to Canada
www.serendreaucanada.gc.ca

Tourisme Canada
Tourism Canada
www.canada.travel

Douanes canadiennes
Canadian customs
www.cbsa-asfc.gc.ca

Importation d'animaux et d'aliments
Importing Food and Pets
www.inspection.gc.ca

Impôts - Agence du Revenu du Canada
Income Tax - Canada Revenue Agency
www.cra-arc.gc.ca

Numéro d'Assurance Sociale (NAS)
Social Insurance Number (SIN)
www.servicecanada.gc.ca/fra/sc/nas

Assurance-maladie - Health Insurance
Santé Canada - Health Canada
www.hc-sc.gc.ca

Prestations du Canada
Canada Benefits
Allocations, assurance-emploi, retraite
Benefits, unemployment insurance, pension
www.prestationsducanada.gc.ca

Permis de conduire
Driver's licence
http://www.servicecanada.gc.ca/fra/sujets/cartes/permis_conduire.shtml

Francophonie canadienne
www.franco.ca
www.fcfa.ca

Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE)
Le Réseau national de développement économique francophone
The national Francophone economic development network
www.rdee.ca

Guide «Vous voulez travailler au Canada ?»
«Planning to work in Canada ?» guide
www.competences.gc.ca/immigrants/guide
www.credentials.gc.ca/immigrants/workbook

Sites d'offres d'emploi au Canada
Job sites in Canada
www.guichetemplois.gc.ca www.monster.ca
www.cvtheque.com www.workopolis.com
www.canadajobs.com www.jobboom.com

Ressources humaines et Développement des compétences Canada
Human Resources and Skills Development Canada
www.rhdcc.gc.ca

Travailler au Canada
Working in Canada
Trouver un emploi, salaires, professions réglementées
Finding a job, salaries, regulated occupations
www.travailleraucanada.gc.ca

Ingénieurs Canada
Engineers Canada
www.ccpe.ca

Conseil médical du Canada
Medical Council of Canada
www.mcc.ca

Bottin téléphonique
Telephone directory
www.canada411.ca

Industrie Canada
Industry Canada
www.strategis.gc.ca

Les affaires
www.lesaffaires.com

Guide des affaires franco-canadiennes
Chambre de Commerce France-Canada
www.ccfc-france-canada.com

Démarrer une entreprise au Canada
Start a business in Canada
www.investiraucanada.gc.ca

Centre Culturel Canadien à Paris
Canadian Cultural Centre in Paris
www.canada-culture.org

Association des universités et collèges du Canada
Association of Universities and Colleges of Canada
www.aucc.ca

Echanges inter-universitaires
Inter-university exchanges
www.cfqcu.org
www.crepuq.gc.ca

Équivalence et reconnaissance des diplômes internationaux
Equivalency and recognition of international credentials
www.cicic.ca
www.competences.gc.ca

Étudier au Canada
Studying in Canada
Système d'éducation, bourses
Education system, scholarships
www.edu-canada.gc.ca

Association canadienne des journaux
Canadian Newspaper Association
Information, offres d'emploi, petites annonces
Information, job offers, classified ads
www.cna-acj.ca

Tests de français approuvés
Approved French tests
www.fda.ccip.fr

Tests d'anglais approuvés
Approved English tests
www.ielts.org

Le guide du logement au Canada pour le nouvel arrivant
The Newcomer's Guide to Canadian Housing
www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co

Offres de colocation
Shared housing offers
www.colocation.fr
www.easyroomate.com

Pôle emploi international
www.emploi-international.org

Office franco-québécois pour la jeunesse
www.ofqj.org

Association France-Québec
www.francequebec.fr

Sésame (Service des Échanges et des Stages Agricoles dans le Monde)
Stages en agriculture
Agricultural internships
www.agriplanete.com

Association Nationale France Canada
www.france-canada.info

Travail Études et Loisirs Internationaux (club TELI)
www.teli.asso.fr

Maison des Français de l'Étranger
www.mfe.org

AMPE (Agence Montréalaise Pour l'Emploi)
www.ampeciti.ca

Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (au Canada)
www.ofiicanada.ca

Forum sur le Programme Vacances-Travail
www.pvtistes.net

FOREM
www.leforem.be

ACTIRIS / BIJOB
www.actiris.be
www.bijob.be

VDAB

www.vdab.be

UFBE (Union Francophone des Belges à l'étranger)

www.ufbe.be

Vlamingen in de Wereld

www.viw.be

Bureau International Jeunesse

www.lebij.be

Compagnons bâtisseurs

Chantiers internationaux

www.compagnonsbattisseurs.be

Contact J

www.contactj.be

Aquarius Abroad

Jobs et stages à l'étranger

Jobs and internships abroad

www.aquariusabroad.org

Association Internationale des Étudiants en Sciences Économiques et Commerciales (AIESEC)

www.aiesec.org

Association internationale pour les stages techniques à l'étranger

International Association for the Exchange of Students for Technical Experience

<http://www.iaeste.org>

www.cic.gc.ca
www.amb-canada.fr/visas

